DIPLÔME D'ÉTAT
PAR APPRENTISSAGE

> ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL (DE ASS)

LA FORMATION

Diplôme préparé :
- Le Diplôme d'Etat d'Assistant de Service Social (DEASS) est un diplôme de niveau 6.

Durée de la formation :
- 36 mois

Contenu :
- La formation se répartit en 4 domaines de formation (DF) :

> **DF1 :** Intervention professionnelle en travail social.

> **DF2 :** Analyse des questions sociales de l'intervention professionnelle en travail social.

> **DF3 :** Communication professionnelle en travail social.

> **DF4 :** Dynamique interinstitutionnelle, partenariats et réseaux.

Modalité pédagogique :
- Intégration dans une classe commune. En présentiel avec outils de formation à distance (plateforme adaptée).

Validations et certifications :
- La validation se construit à partir des évaluations réalisées à la fin de chaque semestre. La certification correspond aux épreuves du diplôme d'Etat. Pour obtenir le diplôme d'Etat chacune des 5 certifications doit être validée par une note d'au moins 10/20.

Pré-requis :
- Avoir le bac ou équivalent.
- Avoir réussi les épreuves de sélections.

LE METIER

L'Assistant de service social vient en aide à des individus, à des familles ou à des groupes en difficulté afin de favoriser leur bien-être, leur insertion sociale et leur autonomie.

Pour ce faire, il écoute, soutient, accompagne, conseille ou oriente les personnes en fonction de leurs demandes et de leurs besoins.

Son travail repose sur la notion de relation d'aide et sur une méthode précise lui permettant de recueillir les données nécessaires à la compréhension de la situation, d'analyser la demande, d'établir un plan d'action et d'évaluer le résultat de ses interventions.

OBJECTIFS

Les participants seront capables de :
- Aider l'individu, la famille, le groupe par une approche globale dans un cadre éthique et déontologique.
- Intégrer et maîtriser diverses méthodologies d'intervention professionnelle en travail social.
- Développer la capacité à analyser les questions sociales et participer au développement des diagnostics et projets territoriaux.
- Acquérir des compétences en communication professionnelle en travail social.
- Connaître les politiques sociales et être capable d'impulser un travail en partenariat et réseau.
- Réussir les certifications.
- S'insérer professionnellement.

PASSERELLES ET DÉBOUCHÉS

L' ASS peut exercer dans les collectivités locales, les établissements publics, les organismes de protection sociale, les associations du secteur sanitaire et social…

Le diplôme d'ASS est une passerelle vers d'autres formations tels que le CAFERUIS, DEIS, MOS, CAFDES…

LE CFA PSS NORMANDIE (Centre de Formation des Apprentis des Professions Sanitaires et Sociales) est en charge de la promotion de l'apprentissage. Dit CFA « Hors les Murs » il s'appuie sur les instituts de formation partenaires pour dispenser la formation pédagogique. Garant des aspects législatifs, règlementaires et du parcours de formation de l'apprenti, il coordonne le terrain employeur et l'institut de formation. Le CFA PSS est votre interlocuteur principal pour la mise en œuvre des contrats d'apprentissage.

L'APPRENTISSAGE

PUBLIC VISÉ

jeunes de moins de 30 ans / sans limite d'âge pour les candidats ayant une RQTH.

OBJECTIF

Acquérir une formation théorique et pratique en vue d'une qualification professionnelle reconnue, sanctionnée par un diplôme ou un titre.

DÉFINITION

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail de type particulier conclu entre un apprenti et un employeur (Art.L.6211-2 CT). Possibilité de signer le contrat 3 mois avant ou après la date d'entrée en formation.

LA RÉMUNÉRATION DE L'APPRENTI

En % minimum du SMIC ou SMC et selon l'âge et l'année d'exécution du contrat*:

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1ère année	27 %	43 %	53 %	100 %
2ème année	39 %	51 %	61 %	100 %
3ème année	55 %	67 %	78 %	100 %

(*À minima, à titre indicatif uniquement)

MODALITES D'ACCÈS

3 étapes à suivre

01 • INSCRIPTION AU CFA PSS

Dossier de candidature pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage en s'inscrivant en ligne via notre site internet : www.cfapss-normandie.com (tout au long de l'année)

02 • INSCRIPTION DANS LES INSTITUTS DE FORMATION PARTENAIRES

Pour être identifié en tant que candidat à l'apprentissage.
(date et délais chez nos partenaires : voir sur notre site internet).

03 • AVOIR SATISFAIT AUX SÉLECTIONS D'ADMISSIONS DU DIPLÔME D'ÉTAT

(PRÉ-REQUIS)

€ TARIF DE LA FORMATION

La formation est gratuite pour l'apprenti et pour son représentant légal (article L6211-1 du C. du Travail).

LIEUX DE FORMATION

Possibilité de plusieurs lieux sur le territoire Normand.
Voir sur notre site internet.

ACCÈS

Condition d'accès au CFA P.S.S : ascenseur et places de parkings réservées. Accessible aux personnes avec un handicap.

CONTACT

CFAPSS
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS PROFESSIONS SANITAIRES & SOCIALES NORMANDIE

Parc Athéna-Immeuble PASEO
12 Rue Ferdinand Buisson
14280 SAINT CONTEST
Tél : 02 31 53 98 38

127 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

www.cfapss-normandie.com

Conception & réalisation. **Nouveau regard** / Caen - 02 31 47 00 47 / Mars 2023 - Version 1 au 23.06.2021